



2000

Fédération Française de Baseball & Softball

2000

NI**PROCES VERBAUX****Mars 2000**

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

BUREAU RESTREINT

Du 17 mars 2000

Présents :

Emile TREHET, Président ; Yvon-Marie BOST, Secrétaire Général ; Patrick BRICAUD, trésorier Général ; Eric-Pierre DUFOUR (arrivé à 22 heures)

Excusés :

Roger GRIMAUULT ; Jean-Marie MEURANT ; Charly SARION

Communication téléphonique avec certains membres par Emile TREHET :

1. Le procès-verbal du Bureau du 11 décembre 1999 et celui du Comité Directeur du 12 décembre 1999 ont été approuvés.
2. Eric-Pierre DUFOUR demande que l'ordre du jour du Comité Directeur soit modifié car il sera absent l'après-midi.
3. Date proposée pour l'assemblée générale le 1^{er} mai 2000.
4. Le rapport financier et le budget proposés sont acceptés en l'état.
5. Nous félicitons la Commission Prêts et Mutation pour son travail.
6. Une nouvelle affiliation d'un club a été enregistrée, celle du club franco-Tamoul de Bobigny.
7. Présentation des Clubs radiés de la Fédération :

- 071004 - Maçon Beavears Baseball Club
- 019002 - Brives les Chiefs
- 054005 - Baseball Club Toulousain
- 085001 - La Roche sur Yon
- 060002 - Pirates d'Amiens
- 080002 - Peronne les Apaches
- 01 7003 - STE Raiders
- 034006 - Club de Mondat
- 054004 - Vandoeuvre
- 057010 - Sarreguemines
- 002001 - Badgers de Soissons
- 098010 - Ecole des Sports

8. Compte-rendu du congrès CEB et ESF.

COMITE DIRECTEUR

Du 18 mars 2000

1 — Ouverture par le Président :

Ouverture du Comité Directeur par le Président à 9 heures. Le quorum est atteint à 10 heures et le Président peut ouvrir la séance. Il regrette le peu de présence et l'absence chronique de certaines personnes.

Sont présents :

Madame Marie-Madeleine BISSEY, Monsieur Yvon-Marie BOST, Monsieur Patrick BRICAUD, Monsieur Guy BRUT, Monsieur Olivier DUBAUT, Monsieur Eric-Pierre DUFOUR, Monsieur André LEBHAR (14 heures 30), Monsieur Didier MARCHOIS, Monsieur François MAYS, Monsieur Denis-Didier ROUSSEAU, Monsieur Emile TREHET, Monsieur Sébastien VIALE, Monsieur François CAUCHY (invité), Monsieur Michel COGNE, Monsieur Gérard MOULIN (invité), Monsieur André PARKER (invité), Monsieur Yves BAZIN (invité).

Sont excusés :

Mademoiselle Marie-Rose ALFANO, Monsieur Serge BASTIEN, Monsieur Joël BRENIER, Monsieur Fabien CARRETTE, Madame Christine FREY, Monsieur Roger GRIMAUULT, Monsieur Stéphane LARZUL, Monsieur Jean-Marie MEURANT, Monsieur Charly SARION.

Personnes non excusées :

Monsieur Patrice BIENFAIT, Monsieur Lionel BOISSY, Monsieur Marc DZALBA-LYNDIS, Monsieur Yannick PASQUER, Monsieur Xavier SAVALL ESCUDIER, Monsieur Jacques MARTINEAU (invité), Docteur SALIB.

2 - Approbation des Procès Verbaux :

Le Bureau Fédéral du 12 décembre 1999 est approuvé à l'unanimité.

Le Comité Directeur du 12 décembre 1999 est approuvé à l'unanimité avec les Rectifications suivantes :

La Coupe CEB sera jouée par le Club de Montpellier. Madame Marie-Madeleine BISSEY signale que nous avons oublié de revoir le P.V. du mois de juin 1999 ; il sera présenté au prochain Comité Directeur.

3 - Panthéon de la Renommée :

Monsieur Eric-Pierre DUFOUR présente son projet du Panthéon de la Renommée.

Monsieur Eric-Pierre DUFOUR propose Messieurs REICHEL et CORSO qui figureraient au Panthéon de la Renommée ;

Monsieur Olivier DUBAUT propose Monsieur Gaston FRANÇOIS, le docteur KELLY

et le Comité Directeur Jacques TUFFREAUD.

Le logo est approuvé.

Une réflexion doit être menée sur ce projet avec un groupe de travail.

Une épinglette sera réalisée en or ; il est prévu une plaque et un diplôme pour l'entrée au Panthéon de la Renommée.

Le Président de l'ESF félicite la France pour cette création.

Un tableau d'Honneur sera mis en place à la Fédération.

Le projet ainsi que les noms proposés seront présentés à l'Assemblée Générale 2000.

Entretemps, Monsieur Guy BRUT est arrivé à 10 heures 15 ; Monsieur Didier MARCHOIS présente ses excuses pour son retard en informant le Président par le biais de son portable.

4 - Assemblée Générale 2000 :

Le Comité Directeur aura lieu le dimanche 30 avril au soir entre 18 heures et 20 heures

L'Assemblée Générale est arrêtée à la date du 1^{er} mai, sachant que celle du Softball s'effectuera auparavant, de 9 heures à 11 heures.

Monsieur Gérard MOULIN souhaite que l'Assemblée Générale ait lieu, à l'avenir, en dehors de la période des Championnats.

Le Président répond que ce souhait paraît être difficile à réaliser à cause de la comptabilité.

Monsieur François MA YS propose de bloquer une journée au niveau National pour permettre le déroulement de l'Assemblée Générale.

Monsieur Olivier DUBAUT demande de prendre contact avec les autres Fédérations pour se faire une idée sur la question.

Ordre du jour proposé pour l'Assemblée Générale :

- 1 - Feuille de présence ;
- 2 - Mot de bienvenue du Président ;
- 3 - Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale 1999 ;
- 4 - Rapport moral du Secrétaire Général ;
- 5 - Rapport de France Softball ;
- 6 - Rapport de France Cricket ;
- 7 - Rapport des Commissions ;
- 8 - Directives de la Direction Technique Nationale ;
- 9 - Citations et remises de récompenses ;
- 10 - Rapport du Trésorier ;
- 11 - Rapport du Commissaire aux Comptes ;
- 12 - Approbation des comptes 1999 ;
- 13 - Budget 2000 ;
- 14 - Remplacement des membres du Comité Directeur (élection partielle) ;
- 15 - Nouvelle licence ;
- 16 - Doléances ;
- 17 - Questions diverses ;
- 18 - Clôture de l'assemblée générale.

5 - Propositions de modification dans les textes fédéraux :

Pas de proposition pour la modification des textes fédéraux.

6 - Rapport financier 1999 :

Le trésorier fait une intervention sur le budget 2000. En voici les principaux points à retenir et voir le document complet joint.

Le budget fait preuve de stabilité, mais il manque 150 000 Francs de fonctionnement. -

La DTN a un revenu supérieur à celui de la Fédération ;

Il faut faire des économies : sur le téléphone notamment, sur les fournitures, sur les notes de frais qui débordent trop facilement.

Mise en place d'une comptabilité analytique avec cinq têtes de chapitres Dépenses/Recettes ;

Le fonctionnement des Commissions est à revoir : il est observé qu'à part deux Commissions, aucune autre n'a enregistré de recettes, il faut donc qu'elles s'auto-gèrent et qu'elles revendent leurs services ; il faut une mise en place des propositions de projets suffisamment en avance ; aucun dépassement des sommes débloquées ne sera accepté ; les projets devront être transmis dans un délai d'un mois après réalisation sous peine de blocage des fonds.

Le manque de budget est dû à deux facteurs : le manque d'adhérents et le manque de sponsors.

Le rapport financier est adopté avec deux abstentions (Monsieur Denis-Didier ROUSSEAU et Madame Marie-Madeleine BISSEY).

Au prochain Comité Directeur, d'autres détails seront donnés sur ce rapport.

7 - Budget 2000 :

Le budget est adopté avec deux abstentions (Monsieur Denis-Didier ROUSSEAU et Madame Marie-Madeleine BISSEY), il sera complété avec le réalisé 1999.

8 - Propositions et rapport de la CNSB :

Propositions et rapport de la Commission Nationale Sportive Baseball par Monsieur André PARKER.

Projection des Championnats pour 2001. Il est adopté un Championnat Elite à huit clubs. Il y a trop de clubs dans les Championnats nationaux. Prévisions de 24 clubs fin 2001.

Monsieur Olivier DUBAUT propose de rétablir la nationale 1 B ; elle est repoussée. Monsieur André PARKER propose la finale Junior sur quatre jours en juillet. Le Comité Directeur accepte cette demande.

9 - Rapport de la Commission des Prêts et Mutations :

Voir le dossier joint. Les points de la mutation et de la protection des joueurs ont été abordés.
Le barème de la saison 2000/2001 est accepté.

10 - Intervention du Directeur Technique National (MLBI - Programme France - Interligues - Formation) :

Rapport du DTN sur les grandes lignes de la Convention d'objectifs

Information sur la venue des coachs américains dans les clubs Elite.

Voir le document joint pour les interligues.

Divers :

Affiliation des Clubs :

Le Club Franco-Tamoul de Bobigny a été affilié à la Fédération.

Radiation des Clubs suivants : Mondaty (034006), Brives les Chiefs (019002), Vandoeuvre (054004), Baseball Club Toulousain (054005), Sarreguemines (057010), La Roche sur Yon (085001), Badgers de Soissons (002001), Les Pirates

d'Amiens (060002), Peronne les Apaches (080002), Ste Raiders (017003), Ecoles des Sports (098010), Maçon Beavers (071004).

Baseball Féminin :

Monsieur Eric-Pierre DUFOUR n'est pas opposé au Baseball Féminin. Il existe bien un Championnat Baseball Masculin, pourquoi pas un Championnat Baseball Féminin ?

Madame Marie-Madeleine BISSEY demande que l'on fasse jouer les filles en Baseball pour ne plus les perdre.

Monsieur Sébastien VIALE demande comment faire pour recevoir les joueuses au Baseball (accueil).

Monsieur Olivier DUBAUT souhaite une dérogation partielle pour l'accueil des joueuses. Il est décidé une dérogation pour pouvoir jouer en régional, en départemental en Junior ou Senior, avec un certificat médical délivré par un médecin du Sport et un avis de la Direction Technique Nationale en la personne de Madame Ghislaine ETHIER. La dérogation pourra alors être accordée par la CNSB. Le Baseball ne peut être mixte au niveau national et international.

Intervention de Monsieur Yves BAZIN et de Monsieur François CAUCHY sur la Formation :

Dans un premier temps, Monsieur François CAUCHY expose le projet de *structuration du service formation* :

- *Son champ de compétences* : il sera compétent sur l'ensemble des questions de formation, qu'il s'agisse de la formation continue (en particulier de la formation des emplois jeunes) ou de la formation des bénévoles quelle que soit leur fonction (entraîneurs, arbitres, scoreurs).
- *Sa situation au sein de la FFBS* : il s'agira d'un service transversal à la disposition, pour toute question relative à la formation, de chacune des organisations nationales (France Cricket, France Softball) et chacune des Commissions fédérales.
- *Ses interventions* : il assurera, à la demande des organisateurs et des Commissions, toute la logistique relative aux formations qu'elles souhaiteront mettre en place : organisation pratique, organisation administrative, recherche de financements... En revanche, les contenus de formation continueront à être de la compétence des organisations et des Commissions.
- *Ses ressources* :

Sur le plan des ressources humaines, il sera constitué d'un responsable national à temps partiel (16 heures par semaine en moyenne), Monsieur Yves BAZIN, secondé par un assistant à temps plein (emploi jeune) actuellement en cours de recrutement. Progressivement, il s'appuiera sur un réseau de relais régionaux, travaillant en liaison étroite avec les CRF. Sur le plan financier, la DTN fera connaître très précisément les moyens dont elle dispose pour aider la mise en place des formations et quelles seront les priorités.

Cependant, outre cette fonction d'organisation, le Service Formation aura à mettre en œuvre une nouvelle architecture des formations : Monsieur Yves BAZIN en expose successivement :

Les raisons :

La FFBS entend mener une politique active de développement de la pratique des activités sportives qu'elle a en charge. Pour y parvenir, il convient notamment de renforcer les compétences des intervenants, quelles que soient leurs fonctions (entraîneurs, dirigeants,

arbitres, scoreurs), et par conséquent leur offrir un système de formation rénové, adapté à leurs besoins et répondant aux ambitions fédérales de développement. Or, pour les entraîneurs, par exemple, le système actuel d'U.V., malgré ses mérites, semble dépassé.

Le principe :

Les nouvelles formations seront construites en unités de compétences capitalisables (U.C.C.). Monsieur Yves BAZIN, qui a participé activement aux réflexions menées au Ministère de la Jeunesse et des Sports sur ce sujet, explique rapidement les trois termes : compétences, c'est la capacité à mobiliser simultanément des savoirs et des savoir-faire pour réaliser un acte professionnel ; unités, c'est le regroupement des compétences nécessaires pour exercer une fonction (par exemple la fonction accueil dans un Club) ; enfin ces unités sont capitalisables, car il sera possible de les acquérir progressivement jusqu'à l'obtention du diplôme complet.

Le champ couvert :

Le nouveau système de formation pourra concerner progressivement tous les intervenants (entraîneurs, dirigeants, arbitres, scoreurs) et plusieurs niveaux d'intervention (par exemple pour les personnes chargées de l'encadrement, depuis l'animateur de base jusqu'au BEES). Mais le champ étant très vaste, il conviendra de déterminer des priorités, liées aux objectifs de la Fédération en matière de développement. La méthode : les nouvelles formations seront construites par des groupes de travail, constitués de formateurs de la FFBS, Monsieur Yves BAZIN intervenant à titre d'expert en matière d'architecture de formation en U.C.C. Toutefois, il sera nécessaire avant de réaliser un audit, qui concernera d'abord les personnes chargées de l'encadrement afin de mieux connaître les tâches qui leur sont confiées, leurs besoins et leurs disponibilités en matière de formation.

A ce propos, Monsieur François CAUCHY informe le Comité Directeur que la veille, il avait rencontré avec Monsieur Yves BAZIN, un responsable de l'AGEFOS - PME, un très important organisme collecteur de fonds de la formation professionnelle.

Une convention - cadre au niveau national entre AGEFOS - PME et la Fédération permettrait à cette dernière de bénéficier d'une enveloppe globale pour financer des formations, tant pour les salariés (notamment les emploi-jeunes) que pour les bénévoles. Inversement, elle aurait l'obligation de déterminer en matière de formation des objectifs clairs et une stratégie de développement que validerait l'AGEFOS, celle-ci pouvant prendre en charge un audit préalable. En outre, si les clubs, même non-employeurs, versaient une cotisation à l'AGEFOS, elle pourrait également leur financer des formations à part égale avec eux.

Le Comité Directeur a acté pour la poursuite du service Formation.

Monsieur Guy BRUT évoque l'arbitrage en Ile-de-France : « C'est un désert ».

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité les orientations exposées par Messieurs François CAUCHY et Yves BAZIN.

Monsieur André LEBHAR arrive vers 14 heures 30

- **Le site internet et la prise de licences :**

Une nouvelle mouture du site Internet sera prête fin mai, début juin selon Monsieur Eric-Pierre DUFOUR.

4 100 licences ont été payées à la Fédération et 6000 licences ont été saisies à la date d'aujourd'hui.

Certains clubs ont reçu les licences en double, on leur demande de les retourner. Madame Marie-Madeleine BISSEY, au niveau de la Ligue, insiste sur la difficulté de vérifier tous les jours si l'ensemble des joueurs a été licencié. Pour l'envoi des licences, il est demandé d'être plus régulier.

Pour 2001 : le fichier renouvellement s'arrêtera le 1^{er} février 2001.

Pour les Clubs qui ne paient pas leurs licences, au bout de trois semaines, celles-ci seront effacées.

Monsieur François CAUCHY demande si l'on peut changer les adresses.

Monsieur Eric-Pierre DUFOUR lui répond que non, pas encore, et c'est un problème pour la personne qui a changé d'adresse dernièrement. Il faut revoir la prise de licences sur minitel. Il faut rediffuser le mode d'emploi pour la prise de licences, mais à partir du mois d'août 2000, plus de licences ne seront prises au Siège de la Fédération. On retournera les licences contre remboursement.

Autres questions diverses :

Monsieur Eric-Pierre DUFOUR souhaite la remontée d'informations pour le journal Info-Balles.

Monsieur Denis-Didier ROUSSEAU proteste contre l'information donnée par le Club de Savigny-sur-Orge sur le stage à Montpellier : il n'a jamais été contacté.

Monsieur Eric-Pierre DUFOUR signale que les Clubs recevant un document pour l'autofinancement du Softball, pour aider au développement, à la formation des joueurs et des entraîneurs. Autofinancement également avec des porte-clefs. Possibilité d'obtenir des reçus.

Monsieur Patrice BRIONES doit demander à Monsieur Gaston PANAYE l'autorisation de jouer en Espagne. Dans la garantie d'Assurance GPA, a été ajoutée l'assurance Invité.



2000

Fédération Française de Baseball & Softball

2000

N2**PROCES VERBAUX****Avril 2000**

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

BUREAU FEDERAL
Du 30 avril 2000

Procès verbal du Bureau du 17 mars 2000 :

Eric-Pierre DUFOUR demande de présenter uniquement les points débattus par la majorité des membres présents ou de préciser décisions prises par téléphone et de retirer le point 3 « la date du 1^{er} mai est proposée comme date pour la tenue de l'Assemblée Générale » et le point 7 « présentation des clubs radiés de la Fédération ».

Emile TREHET réplique qu'Eric-Pierre DUFOUR est arrivé après le Bureau et que nous ne pouvons retirer les points demandés.

Procès Verbal du Comité Directeur du 18 mars 2000 : Adopté à l'unanimité.

Procès verbal du 26 juin 1999 : Adopté à l'unanimité, suite au rappel d'Eric-Pierre DUFOUR de la nomination de Patrice BIENFAIT comme Président d'honneur du Comité National Softball.

Présentation des clubs à radier :

- 010002 Romilly pumas
- 012001 Onet-le-Château
- 016004 Montignac
- 035003 Vitré Stingers
- 06601 OCanet B.C.
- 069003 Saint Priest Omnisport
- 073004 Drumettaz
- 074004 Cluses Coyottes
- 078008 La Celle StCloud
- 091010 Kings de Massy
- 004003 Manosque,
- 013033 Marseille Phoenix
- 030011 Villeneuve Monarch
- 051011 Tinquex B.C.
- 067004 Strasbourg Combined C.C.
- 06901 7 Action Softball Lyon
- 073008 Highlanders
- 077013 Bussy Saint Georges
- 083002 Hyères
- 039003 Dole

Présentation des nouveaux clubs affiliés :

- 006026 Cabris C.C.
- 01 7005 Les Drossers
- 24009 Périgueux C.C.
- 24010 Saint Aulaye C.C.
- 24011 Eymet C.C.
- 033014 Bordeaux C.C.
- 047007 Newtowners
- 047008 Damazan C.C.
- 063004 Défi Softball Clermont
- 087003 Limousin B.C.
- 002004 Laon B.C.
- 093010 Millennium Club de Cricket
- 072004 Le Mans

Lecture du rapport du Président à l'Assemblée Générale

Eric-Pierre DUFOUR nous informe du nombre de licences à ce jour : 9677, en remarquant pour 1999 par rapport à 1998 une diminution pour le Baseball et une augmentation pour le softball.

Le Président demande la création d'un groupe de travail sur les licences et Eric-Pierre DUFOUR précise qu'à ce jour il y a pour 86.000 F de licences non payées.

Problème des joueurs prêtés, le bureau demande à fournir aux clubs par la Commission Prêts et Mutations, la liste à jour.

Jean-Marie MEURANT évoque le cas d'un joueur qui veut muter et dont le club d'accueil ne peut prendre la licence en informatique, le club qu'il veut quitter refuse également de prendre la licence et de le voir dans la liste des joueurs mutés.

Yvon-Marie BOST précise que pour les deux cas qui posent problème, la commission va donner sa réponse vers la fin de la semaine.

Emile TREHET nous fait part de l'augmentation des frais financiers : fournitures de bureau, téléphone, etc..

Il nous fait part et le félicite de la nomination de Eric-Pierre DUFOUR en tant qu'arbitre international au Championnat du monde Softball en Afrique du Sud.

COMITE DIRECTEUR
Du 30 avril 2000

Ouverture par le Président et mot d'accueil :

Ouverture du Comité Directeur par le Président à 20 Heures.
Le quorum est atteint

Présents :

Emile TREHET, Président - Yvon-Marie BOST, Secrétaire Général - Patrick BRICAUD, Trésorier Général - Roger GRIMAUULT, Secrétaire Général Adjoint • Jean-Marie MEURANT, Vice-président - Charly SARION, Vice-président - Eric-Pierre DUFOUR - Vice-président; Madame M.M. BISSEY; Serge BASTIEN, Guy BRUT; Olivier DUBAUT; Didier MARCHOIS, Denis-Didier ROUSSEAU, Sébastien VIALE, Michel COGNE - DTN, André PARKER - Président de la CNSB (invité), (Gérard MOULIN - Président de la Commission juridique) (invité)

Excusés :

Joël BRENIER ; Stéphane LARZUL, François MAYS, Patrice BIENFAIT

Non excusés :

Marie Rosé ALFANO Lionel BOISSY Marc DZALBA LYNDIS Christine FREY André LEBHAR Pierre SALIB - Yannick PASQUER Xavier SAVALL EXUDIER

Approbation des Procès-verbaux :

P.V. du 26 juin 1999, Mme BISSEY demande d'y apporter des corrections. Eric-Pierre DUFOUR souhaite la validation du P.V. pour officialiser les nominations de Patrice BIENFAIT en tant que Président d'Honneur du Comité National de Softball.

Le Comité Directeur à l'unanimité valide ce point.

Il est demandé à Mme BISSEY de faire ses remarques dès que possible auprès de Monsieur Yvon-Marie BOST pour y apporter les modifications demandées et le soumettre à l'approbation des membres.

Approbation du Procès-verbal du Bureau du 17 mars 2000, à condition d'apporter les corrections suivants :

Intitulé « Bureau restreint » au lieu de Bureau Fédéral.

Rajouter en personnes excusées : Monsieur Jean Marie MEURANT, Monsieur Charly SARION.

Préciser que Monsieur Eric-Pierre DUFOUR avait averti de son retard pour raison professionnelle. Retirer le point 3 - la date du 1^{er} mai est proposée comme date pour la tenue de l'Assemblée Générale, Monsieur Eric-Pierre DUFOUR est arrivé après le bureau, le point ne peut être retiré.

Préciser au point 7 - présentation des clubs radiés de la Fédération a fait l'objet d'une communication téléphonique de Monsieur Emile TREHET avec certains membres du Bureau.

Le Comité Directeur du 18 mars est approuvé à l'unanimité avec les rectifications suivantes :

Point 3 - Panthéon de la Renommée : Monsieur Olivier DUBAUT précise que l'idée a été approuvée ;

Point 4 - Assemblée Générale 2000 modifier le numéro 4 de l'ordre du jour proposé pour l'Assemblée Générale « rapport moral du Secrétaire Général » par « rapport d'activité du Secrétaire Général et rapport moral du Président » ;

Point 6 - Mme BISSEY demande que l'on indique le motif de son abstention par le vote du bilan financier 1999. Pas assez de détails sur les postes importants ;

Point 7 - Abstention de Mme BISSEY par manque de possibilité de comparaison avec le Budget 1999 ;

Point 8 - Supprimer dans la phrase Monsieur Olivier DUBAUT : elle est repoussée et il précise sa position et son opinion de l'obligation de mettre en place un championnat intermédiaire dans un avenir proche.

Point 10 - Intervention de Mme BISSEY sur la phrase « voir le document joint pour les interligues, car il manque au dossier.

En divers, paragraphe Baseball Féminin : supprimer dans la phrase « il est décidé Mme ETHIER » (en la personne de Madame Ghislaine ETHIER).

Demande de la part de Monsieur Denis-Didier ROUSSEAU de rajouter la position de la DTN suite à la non-acceptation par certains clubs élites des entraîneurs étrangers, la réponse :

La gestion financière ne permet pas à ces clubs de participer à ce programme.

Calcul des voix pour l'Assemblée Générale

Monsieur BOST précise qu'il n'y a pas eu de demande de vérification de la part des clubs sur le nombre de voix.

Total 418 voix au lieu de 417

Didier MARCHOIS demande de rajouter un 0 à la liste des départements ou de programmer la colonne sous Excel en format « texte »

Validation des candidatures au Comité Directeur

Il faut pour compléter le Comité Directeur voter pour 1 poste pour le Haut Niveau et 1 poste pour le Softball.

Présentation des candidatures :

Jean-Baptiste MEUNIER - Athlète de Haut Niveau
Christelle NEBON - Athlète de Haut Niveau
Nathalie PARKER-Softball

>
Madame BISSEY fait remarquer que l'appel à candidature n'a pas été adressé dans les temps.

Olivier DUBAUT Précise que Christelle NEBON est joueuse de Haut Niveau en Softball et rappelle le règlement pour les élections qui attribue les postes en fonction du pourcentage de voix et non à la fonction.

Le Secrétaire Général précise que la remarque est injustifiée l'appel à candidature été effectué dans le délai selon les statuts

Réflexion sur les licences actuelles et propositions sur la création d'éventuelles licences

On constate une diminution importante des licences loisirs et une augmentation des cartes « Sports de Battes » Olivier DUBAUT rappelle qu'il y a 2 ou 3 ans la Fédération a donné son accord pour un tarif préférentiel pour la Nouvelle Calédonie, il insiste sur le nombre important de clubs.

Eric-Pierre DUFOUR va demander à l'Assemblée Générale de mandater un groupe de travail sur les licences. Didier MARCHOIS est d'accord sur la proposition

Emile TREHET nous informe de la lettre du cricket traditionnel mélanésien pour une demande d'affiliation de leur Fédération. Olivier DUBAUT souhaite que l'on s'interroge sur l'affiliation au niveau juridique (la Fédération ou les clubs).

Didier MARCHOIS rappelle le problème identique de prix des licences pour la Guadeloupe, voir également tarif préférentiel. Michel COGNE propose de reconnaître le Cricket mélanésien dans France Cricket.

Il est demandé aux membres de réfléchir sur un tarif outre-mer.

Question de Emile TREHET, doit-on les accueillir dans notre Fédération : Pour à l'unanimité.

On leur propose un accueil provisoire en attendant la réponse du juridique sur la forme de leur intégration.

Il faudra se pencher sur leurs statuts.

Didier MARCHOIS nous informe de la venue le 29 mars d'un émissaire Australien à Paris pour évoquer des rencontres internationales, il est prévu des échanges entre l'Australie et la France.

Lecture par Emile TREHET de la lettre de Stéphane LARZUL sur les licences, il reformule sa demande d'un groupe de travail à proposer à l'Assemblée Générale.

Le groupe est composé de :

- > Charly SARION
- > Eric-Pierre DUFOUR
- > Stéphane LARZUL
- > Didier MARCHOIS
- > Et un représentant de la DTN

Lecture de la lettre de François CAUCHY (Délégué Fédéral à la Formation) sur l'importance de la formation des dirigeants.

Suite à un courrier aux 21 ligues, seulement 2 réponses par courrier.

Mme BISSEY regrette l'absence de coupon réponse sur la participation des ligues ou des coordinateurs à la réunion « Regroupement des coordinateurs » Serge Bastien propose une relance de la Fédération sur des points importants.

Emile TREHET nous informe qu' Eric-Pierre DUFOUR a été nommé comme arbitre au championnat du monde de softball en Afrique du sud; alors que la France ne participe pas. Félicitations.

Eric-Pierre DUFOUR évoque un grave problème des arbitres.

Il est proposé la nomination de superviseurs et la création d'un groupe de travail sur l'arbitrage.

Guy BRUT rappelle le manque de formation d'arbitres de très bon niveau, le groupe de travail sur les arbitres est le suivant : Guy BRUT - Eric-Pierre DUFOUR - Jean-Marie MEURANT - Gin BATS

Il est proposé de revoir le fonctionnement de l'Assemblée Générale à cause du problème de quorum et du désintérêt des participants, proposition de réunir les commissions la veille.

Olivier DUBAUT propose de déterminer la date la prochaine Assemblée Générale si le quorum n'est pas atteint. Date proposée : 20 Mai 2000

Jean Marie MEURANT demande de faire monter 3 arbitres du sud en leur payant une carte SNCF pour pallier au manque d'arbitres dans les championnats nationaux du Nord Elites, il rappelle la formation de grande qualité des arbitres en Aquitaine (PINEULH)

Agir sur les formations non performantes avec un contrôle plus strict des formateurs.

Yvon-Marie BOST évoque le non-respect des joueurs envers les arbitres et vice versa, quelles sanctions prendre face à des comportements inadmissibles.

Eric-Pierre DUFOUR fait mention que les sanctions existent et propose deux matchs fermes en attendant la décision de la commission de Discipline.

Il est demandé à la fédération d'effectuer un rappel à tous les présidents de clubs et entraîneurs ou coachs sur la règle des expulsions.

Il est demandé de nommer un superviseur sur tous les matchs « Elite » Cela sera fait à partir des play-off cette année.

Guy BRUT propose d'organiser des stages sur les tournois pour la formation des arbitres, de faire une enquête sur les motivations des arbitres, sur leurs problèmes, possibilité d'une demande aux Ligues. On constate un manque de reconnaissance du corps arbitral de la part de toutes les instances de la Fédération.

Revoir la validation des UV arbitrage par rapport à l'arbitrage lui-même. Mme BISSEY pose la question de la responsabilité des arbitres de moins de 18 ans (législation à demander soit aux GROS, soit aux CDOS).

Même question pour le scorage sur la reconnaissance, la motivation des scoreurs et scoreuses.

Emile TREHET repose le problème des péréquations et des cotisations annuelles non payées par les clubs, Eric-Pierre DUFOUR demande à nouveau de prendre des sanctions pour les clubs qui n'auraient pas répondu à leurs obligations statutaires, au niveau finances avec la Fédération.

Un rappel est effectué auprès de la Commission Sportive pour faire le point sur les règlements généraux avec les sanctions et de ne pas intégrer dans le championnat les clubs en dette.

Rappel des problèmes de l'INSEP et du club de Savigny pour le problème de terrain. Olivier DUBAUT demande une réflexion sur les règles pour s'inscrire dans les différents championnats.

Eric-Pierre DUFOUR nous donne le détail des licences à ce jour avec comparatif sur l'année 1999:

- > **1999- 9.617**
- > **2000 - 7.205 + 1.500 en attente**

	1999	2000
Baseball	6.362	4.878
Softball	2.122	1.504
Cricket	261	226
Loisirs	809	549

**953 Licences non payées à la Fédération actuellement
Assurance Fédérale 1999 : 6.430 licenciés l'ont prise
Actuellement en 2000 : 5141 licenciés**

Liste des Radiations :

- 010002 Romilly pumas
- 012001 Onet-le-Château
- 016004Montignac
- 035003 Vitré Stingers
- 06601 OC Janet B.C.
- 069003 Saint Priest Omnisport
- 073004 Drumettaz
- 074004 Cluses Coyottes
- 078008 La Celle StCloud
- 091010 Kings de Massy
- 004003 Manosque,
- 013033 Marseille Phoenix
- 030011 Villeneuve Monarch
- 051011 Tinquex B.C.
- 067004 Strasbourg Combined C.C.
- 06901 7 Action Softball Lyon
- 073008 Highlanders
- 077013 Bussy Saint Georges
- 083002 Hyères
- 039003 Dole

Liste des Affiliations :

- 006026 Cabris C.C.
- 01 7005 Les Drossers
- 24009 Périgueux C.C.
- 24010 Saint Aulay C.C.
- 24011 Eymet C.C.
- 033014 Bordeaux C.C.
- 047007 Newtowners
- 047008 Damazan C.C.
- 063004 Défi Softball Clermont
- 087003 Limousin B.C.

- 002004 Laon B.C.
- 093010 Millennium Club de Cricket
- 072004 Le Mans

Surseoir à la radiation de Manosque, et Tiqueux à l'unanimité.

Rappel sur les libertés informatiques avec l'envoi d'une lettre à tous les clubs.

Emile TREHET nous informe que pour le paiement des ristournes aux Ligues et Comités Départementaux, il a été effectué pour les structures en règle :

10 Ligues sur 21

16 Comités Départementaux seulement

Denis Didier ROUSSEAU évoque la lettre anonyme envoyée aux clubs Elite et en fait une lecture. Lecture de la lettre envoyée sur le nombre de joueurs pour continuer à jouer un match. (Possibilité 7 ou 8 joueurs) et réponse de Emile TREHET qui reprecise l'esprit de cette réflexion. Un débat s'instaure sur les autres disciplines qui continuent à jouer avec des joueurs en moins sur le terrain. Charly SARION nous informe qu'en Hollande, on peut jouer à 7.

Mme BISSEY évoque le manque de rapport des différentes réunions sur le plan de développement, elle demande que l'on termine ce plan de développement.

Mme BISSEY souhaite que les membres de la DTN respectent les structures de notre Fédération et ne traitent pas directement d'un problème avec un club ou un joueur sans en référer à la Ligue (cas d'un stage en Aquitaine). Michel COGNE est sensible à l'intervention et demandera à chacun de se poser les bonnes questions.



2000

Fédération Française de Baseball & Softball

2000

N3**PROCES VERBAUX****Mai 2000**

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

ASSEMBLEE GENERALE
Du 1^{er} mai 2000

Le total des voix détenues par les clubs s'élève à 417. Le quorum est atteint à 14 heures 30, 221 voix sont présentes ou représentées.

L'Assemblée Générale peut donc débiter.

Le Président, de la FFBSC Emile TREHET, ouvre la séance en remerciant les représentants des clubs pour leur participation à cette Assemblée Générale.

Le Président informe l'assistance que le retard de l'Assemblée Générale est dû à des retardataires sans qui le quorum n'aurait pas été atteint, il tient à saluer les Présidents des Ligues, des Comités Départementaux et tous les licenciés présents dans cette salle .

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 1999

Prenant en compte l'ADDENDA de Monsieur TUGAULT :

• *Point 2 : rapport moral*

Intervention de Monsieur Patrick TUGAULT sur les futurs statuts du Cricket dans le cadre de son dépôt comme organisme national déclaré. Le Président, Monsieur Emile TREHET, assure que cette procédure sera respectée et que ces statuts seront vus lors d'une prochaine assemblée générale.

• *Point 9 : le rapport financier*

Il a été voté à bulletin secret. Le résultat a été le suivant :

208 exprimés, 7 non votants, 25 non, 19 abstentions

Il a été demandé une information plus détaillée du rapport financier.

Le Président annonce pour l'an 2000 que la Fédération disposera d'une comptabilité analytique et que de cette manière, il sera plus facile de répondre à cette demande.

Ce compte-rendu est adopté par l'Assemblée Générale par 215 voix. Abstention du PUC porteur de 6 voix .

2. NOTE D'ORIENTATION DU PRESIDENT DE LA FFBSC

Emile TREHET devait donner le ton pour sa troisième année de présidence en fixant la priorité à la concertation, et la cohésion des acteurs de nos sports, en précisant que le développement prend du temps et que les obstacles de remise sur les rails de la FFBSC sont des freins. Quant au nombre des licences, il reste stable.

Un discours qui a retenu la totale adhésion des dirigeants de club et de toutes les personnes présentes.

3. RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL

Le Secrétaire Général, Yvon-Marie BOST, a tenu à préciser que l'année 1 999 a été pour notre Fédération l'année de ses 75 ans, mais aussi le premier versement du remboursement de la dette, une année de renaissance qui n'a pas toujours été facile. Mais 1 999 fut une « Image pour aller plus loin ».

Il a tenu à saluer le résultat du Baseball Masculin Senior, la grande fierté pour cette belle prestation qui hisse la France à la 3^{ème} place des Nations européennes de Baseball, et donne ainsi un billet pour les Championnats du Monde à Taiwan en 2001. Il félicite l'entraîneur Ian Jordan, qui a réussi à dynamiser nos joueurs par son grand professionnalisme. Bravo à nos jeunes gens pour leur qualité de jeu et pour nous avoir fait rêver.

L'année 2000 doit être l'étape du développement de nos trois composantes, Baseball, Softball, Cricket. Nous sommes le; charpentiers des plus grands sports planétaires, le cœur de 200 millions de personnes vibrent au bruit des battes sur le; balles.

Notre tâche est grande et nous rappelle, à nous, leaders, responsables, joueurs, que nous devons travailler dans le respect de tous et ce, pour le bien de notre plus grande richesse : notre jeunesse.

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le club Nice Cavigal a tenu à souligner que sa ristourne tombola de 50% n'était par versée.

4. RAPPORT FRANCE SOFTBALL

Adopté à l'unanimité

5. RAPPORT FRANCE CRICKET

Adopté à l'unanimité

6. RAPPORTS DES COMMISSIONS

Les rapports des Commissions ci-dessous :

Commission Sportive,
COPRODE (Communication,
Commission des Terrains et Equipements,
Commissions des Arbitres,
Commission Scorage et Statistiques,
Commission Juridique,
Commission Informatique

sont adoptés à l'unanimité.

Les Commissions suivantes :

Commission Sport en entreprise,
Commission Jeunes,
Commission Médicale,
Commission de Discipline,

n'ont pas fourni leurs rapports

7. RAPPORT DU DTN :

La Directeur Technique Michel Cogne a brossé le tableau des actions et des résultats de l'année 1999.

> **Interligue Baseball (Ronchin)**

- Junior : 1^{er} Haute Normandie
- Cadet : 1^{er} Languedoc-Roussillon
- Minime : 1^{er} Ile de France
-

> **Interligue Softball (Marseille)**

- 1^{er} Ile de France - 2^{ème} Ligue PACA

> **Equipes de France**

Baseball Masculin Cadet A (OSTRAVIA) 8^{ème}
Baseball Masculin Junior A (MAYENCE) 7^{ème}
Baseball Masculin Senior A (PARME) 3^{ème}
Cricket Masculin Espoirs (Indoor) 6^{ème}
Softball Féminin Seniors (ANVERS) B 4^{ème}

OPERATION PORTES OUVERTES

- 47 Clubs mobilisés soit 19 Ligues impliquées,
10 Clubs sélectionnés (Label jeunes).

DOSSIER TERRAIN

Les demande FNDS 1999

Terrain de Baseball de Rouen

Club Elite
Pôle Espoir

250 000 Francs obtenus.
Mairie Maître d'Ouvrage avec remise sur FNDS 2001.
Aménagement du Terrain actuel par la Mairie aux normes
« Elite ».

Terrain de Baseball de Saint Lô

Club Elite
Section Sportive

450 000 Francs obtenus.

Terrain de Baseball de Boé Bon Rencontre

Centre Régional d'Entraînement
Section Sportive
Pôle Espoir Régional

500 000 Francs obtenus.

Terrain de Baseball de Clermont Ferrand

Club National

Pas de présentation de dossier FNDS par la Mairie
auprès du Ministère.

Terrain de Softball du Creps de Boulouris

Pôle Espoir

2 300 000 Francs obtenus pour mise en forme d'un
terrain aux normes internationales

VOTRE SERVICE FORMATION :

Rôle et Orientations

**Approuvés à l'unanimité lors du Comité Directeur du 18
mars 2000**

- > Mise en place des toutes les formations à l'Initiative de la DTN, des Comités Nationaux et des Commissions, des Ligues et des Comités Départementaux ;

- > Centralisation et rediffusion de l'information (le réseau des correspondants régionaux de Formation) ;
- > Fonction - conseil en matière de formation : droit et démarches, recherche de financements (mai - juin 2000) ;
- > Réalisation d'un audit (besoins de formation et disponibilités des entraîneurs - décembre 2000) ;
- > 2001-Rénovation des Formations
- > Négociation d'un accord-cadre avec un OPCA

Son Champ de Compétences et son Fonctionnement

Pourquoi renforcer le Service Formation ?

- > L'objectif général : accroître et fidéliser les pratiquants ;
- > Le moyen : développer les compétences de l'encadrement
- > Offrir aux encadrants un service professionnel de formation rénové et adapté et pérenniser les emplois jeunes
- > Organisme de formation déclaré en Préfecture, ayant un budget et des ressources propres ;
- > Liaison étroite avec François CAUCHY, élu, Délégué Fédéral à la formation ;
- > La formation professionnelle continue (les emplois - jeunes) ;
- > La formation des bénévoles.

Les Correspondants Régionaux de Formation

- > Les fonctions : - organisation administrative, pratique et financière des stages au niveau régional

Liaison avec le Service Formation de la DTN
Information du niveau régional : droits et démarches
en matière de formation Relations avec les
partenaires extérieurs, notamment les financeurs

- > Les compétences souhaitées : - droit : connaissance et démarches en matière de

Formation
Communication
Informatique : utilisation de logiciels courants

- > Le Profil :

Motivation et organisation
Capacité à travailler en réseau
Aptitudes relationnelles

- > Peuvent être :-

Des emplois-jeunes pour une part de leurs fonctions
Des bénévoles motivés

LA CONVENTION D'OBJECTIF 2000

Subvention : 4 402 000 Francs sur 8 400 000 de budget global

Lettre d'Orientations du Ministre

Fonds M.J.S. Tableau de Synthèse II (Haut Niveau - DAS - Demande Complémentaire)

- > Sport de Haut Niveau
- > Développement des Pratiques Sportives
- > Sport pour Tous
Sport et Insertion Sociale
Sport au Féminin
Sport en entreprise

Critère de Recevabilité

- > Comptabilité Analytique au 31 décembre 1999
- > Procédure d'engagement des Dépenses

Fonds Propres

- > Frais Généraux de Fonctionnement Fédéral
- > Gestion des pratiques : compétition et gestion du Calendrier

PLAN DE DEVELOPPEMENT

- > **Philosophie:-** Développement de la Culture des sports de batte

> **Valeurs :** Plaisir de Jouer
Se réjouir du résultat de nos 3 disciplines

Mandats :

- 1 faire connaître ;
- 2 faire jouer ;
- 3 diversifier les

Objectifs :

1. Concevoir différentes Formes de jeu dans nos 3 disciplines ;
2. Mettre en adéquation nos règles avec ces formes de jeu
3. Développer nos structures d'accueil et nos structures d'organisation

Quelles fonctions devraient remplir les différents organes décentralisés de la FFBS

1. Le Comité Départemental a-t-il essentiellement une fonction de proximité ?

Garant de l'identité, de l'éthique et des statuts et des règlements de la FFBS dans la pratique de ses 3 Disciplines.

Créer près du terrain et faire connaître une dynamique en fédérant dans un projet cohérent l'ensemble des activités développées dans le cadre des projets des associations sportives.

Mettre en œuvre une politique sportive caractérisée par une offre abondante et adaptée dans le cadre des orientations nationales.

Assurer des relations suivies avec tous les acteurs et partenaires possibles.

Encourager et favoriser la création d'associations sportives.

2. La Ligue : a-t-elle principalement une fonction de coordination ?

Garant de l'identité, de l'éthique et des statuts et des règlements de la FFBS dans la pratique de ses 3 Disciplines.

Assurer des relations suivies avec tous les acteurs et partenaires du champ régional - Elaborer des Conventions d'objectifs basées sur un plan de Développement Cohérent.

Mettre en œuvre une Politique Sportive Régionale dans le cadre des orientations nationales.

Développer la formation de dirigeants et de cadres dans un système organisé du service de formation fédéral.

Créer une dynamique régionale en Fédérant et Coordinant l'action et les activités des Comités Départementaux.

LES OBJECTIFS PROPOSES D'ICI A L'ASSEMBLEE GENERALE 2001 SONT :

Œuvrer pour une Cohérence Fédérale

Du Comité Directeur et de la Direction Technique Nationale, du siège fédéral des Comités Nationaux France Softball et France Cricket dans leur rôle de conception, d'animation, d'orientation,

d'évaluation et de contrôle,

Des Ligues dans leur fonction de coordination

Des Comités Départementaux dans leur fonction de proximité

Et des Clubs dans leur fonction d'accueil et d'accessibilité

8. CITATION ET REMISES DE RECOMPENSES

Liste des Clubs Labels jeunes 2000

Aquitaine : Mont de Marsan

Centre : Chartes, Contres

Côte d'Azur : Le Beausset, Nice Cavigal

Ile de France : Cergy, Moret sur Loing, Thiais et Vauréal

Rhône Alpes : Saint just Saint Rambert Duffy Duck

>

Un paquetage Score était offert à tous ces clubs.

9. RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier a été présenté par le Trésorier Fédéral Patrick BRICAUD. Monsieur Pierre ARBOUIN, Expert Comptable de la Fédération a argumenté sur la situation financière et a répondu à toutes les questions de l'Assemblée.

Patrick BRICAUD a tenu à préciser certains points dans le domaine de la gestion. Les perspectives de la FFBS sont sur le point d'être réalisées. Avec l'aide de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes, la FFBS totalement repensé la comptabilité générale et la comptabilité analytique, ce qui représente un volume de travail conséquent au vu du nombre de lignes budgétaires. Pour débiter l'année 2001 nous serons prêts.

Rapport du Commissaire aux Comptes

Monsieur Jean-Pierre BRUNEL en exécution de sa mission confiée par l'Assemblée Générale a présenté son rapport.

Il précise que son audit selon les normes de la profession, permet d'obtenir l'assurance que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Il émet une réserve concernant le système de gestion des licences.

Il précise que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent un usage fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Vote du Quitus Financier

Il a été présenté et voté à bulletin secret.

188 ont été exprimées :

154 voix oui

22 voix non

12 abstentions.

Adopté par l'Assemblée Générale

10. BUDGET 2000

Il a été présenté et voté à bulletin secret :

190 ont été exprimées :

172 voix oui

2 voix non

16 abstentions

Adopté par l'Assemblée Générale

11. ELECTION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES AU COMITE DIRECTEUR :

Candidat(es) :

Mlle Christelle NEBON - (Haut Niveau)
M. Jean-Baptiste MEUNIER - (Haut Niveau)
Mme Nathalie PARKER - (Softball)

Résultats - 197 voix exprimées

Mlle Christelle NEBON - 141 voix (Elue)
M. Jean-Baptiste MEUNIER-79 voix
Mme Nathalie PARKER - 1 74 voix (Elue)

Mlle Christelle NEBON et Mme Nathalie PARKER sont élues
au Comité Directeur de la FFBCS.

La Société Elonex a présenté son Matériel Informatique, avec un kit proposé aux clubs. Quant à la Société Score, Partenaire dans le milieu scolaire au niveau matériel, elle a développé sa stratégie à venir avec la FFBCS, en particulier avec la mise en place d'une Commission pour sélectionner le matériel proposé en milieu scolaire et qui pourra recevoir le Label FFBCS.

Aucun vœu n'a été émis, le Président remercie les participants et clos l'Assemblée Générale à 19 heures.



2000

Fédération Française de Baseball & Softball

2000

N4

PROCES VERBAUX

Juillet 2000

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

BUREAU FEDERAL
Du 7 juillet 2000

Présents :

Emile TREHET : Président - Yvon-Marie BDST : Secrétaire Général
Roger GRIMAULT : Secrétaire Général adjoint - Patrick BRICAUD : Trésorier Général - Michel COGNE : DTN

Absents excusés :

Jean-Marie MEURANT - Charly SARIDN - Eric-Pierre DUFDUR

Invités excusés :

Denis Didier ROUSSEAU - Serge BASTIEN - André PARKER

Non excusés :

Marc DZALBA LYNDIS - Christine FREY - Marie-Rosé ALFANO

Mot de bienvenue du Président et regret que nous soyons si peu nombreux.

Lecture du courrier de Denis Didier ROUSSEAU fort intéressant où de nombreux points seront traités prochainement.

Report de la rencontre INSEP-RDUEN au 5 et B août car trop de joueurs (II) dans l'équipe de l'INSEP et l'équipe de France Junior.

Report de la rencontre entre le PUC et Montpellier au 3 septembre pour les mêmes raisons que ci-dessus.

Les championnats de National I sont éternisés les phases finales des National I et National 2 sont confirmées.

Les Interligues sont organisées à Pershing et sur la plaine de Mortemart du 2G août au 3 septembre 2000. Cette manifestation devrait être un succès vu le nombre d'équipes engagées et la publicité autour de cet événement

Les Interligues Softball sont organisées à Poitiers les 26 et 27 août 2000.

Le Service Formation est en pleine structuration.

Il a été proposé une date et lieu pour l'Assemblée Générale 2001 : le 1^{er} avril 2001 à Lyon.

Il est remarqué que le nombre de licenciés reste stable; aucune progression n'est enregistrée. L'aide auprès des Ligues, des Comités départementaux ou des Clubs ne pourra être revue à la hausse que lorsque le nombre de licenciés aura augmenté.

LES APPELS

• Club de Nancy

Appel rejeté : Les RGES n'acceptent pas plus de trois mutés sur le terrain. Les joueurs mutés étaient déjà prêtés l'année précédente et le Club de Luneville existe toujours en Seniors. Par contre les amendes sont amnistées.

» Club de Savigny

Appel rejeté car non conforme aux RGES. article 25-09. Savigny doit un forfait puisqu'il a abandonné la rencontre.

« Club de Limoges

Appel rejeté : article 45-05-01

Limoges discute sur les règles de protêt et non sur une règle de jeu.

AFFILIATION PROVISoire

Entrecastreaux Cricket-Club N° 083015



2000

Fédération Française de Baseball & Softball

2000

N5

PROCES VERBAUX

Septembre 2000

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

BUREAU FEDERAL
Du 1^{er} septembre 2000Présents :

Y.-M. Bost, Secrétaire général - P. Bricaud, Trésorier général - R. Grimault, Secrétaire général adjoint - E.P. Dufour, Président Softball et Vice-Président - E. Trehet, Président de la FFBS, M. Cogne, DTN.

Invité : A. ParkerAbsents excusés : J.-M. Meurant, Ch. SarionAbsents non excusés :

Ch. Frey, M.-R. Alfano, M. Dzalba Lyndis

Affaires Courantes :

Appel des Pilgrim's Baseball Softball Club de Briis Limours, sur un jugement de la CNSB au sujet d'un protêt dans un match de la National 2.

L'appel a été rejeté. Le Bureau entérine la décision de la CNSB pour vice de forme. Le protêt est irrecevable car rédigé au dos de la feuille de match au lieu d'une feuille séparée. Le Bureau demande qu'un courrier soit adressé à tous les officiels par les commissions de scorage et d'arbitrage pour rappeler les règles du baseball en matière de protêt.

Monsieur Trehet rappelle à la CNSB les dates à respecter pour l'information concernant les championnats 2001 en Elite et National. Les propositions de la CNSB seront étudiées en réunion de bureau et communiées sous réserve d'acceptation par le Comité directeur.

Il faut rappeler aux clubs Elite qu'en 2001 l'utilisation des battes en bois et composite sera obligatoire en prévision du championnat d'Europe et du championnat du monde en 2001. L'utilisation pour les National 1 se fera en 2002.

Le Bureau demande qu'une étude soit réalisée par la DTN pour une commande groupée de battes en bois et composite à laquelle pourront accéder les clubs qui le souhaitent.

Monsieur Parker respecte les RGES et annonce que Compiègne et Limoges ne pourront pas repartir en National 1 car ils n'ont pas d'équipes Jeunes. Nancy a été déclassé en juin dernier de sa Poule, ayant utilisé sur le terrain plus de trois mutés. Il est demandé à Monsieur Jean-Marie Meurant d'étudier l'affaire de Nancy. La décision sera étudiée au prochain Comité directeur avec les propositions de la CNSB.

Monsieur André PARKER alerte le Bureau sur les conditions d'engagement 2000-2001 et sur les problèmes pour la composition du championnat Elite et National 1. Il faut prévoir, en 2001, 7 clubs en Elite et 30 en National 1 soit 5 Poles de 6.

Il est rappelé qu'en 2002 il est prévu 24 clubs en Nationale 1.

Le Bureau demande à Monsieur J.M. Meurant de se rapprocher de la CNSB pour étudier cette situation préoccupante sur nos championnats nationaux.

Madame Frey demande que le montant des indemnités de tous les instructeurs (arbitrage, scorage, entraîneur) soit discuté.

Le bureau propose d'en informer les membres du Comité directeur et de mettre cette proposition à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

2. Préparation et date du prochain Comité Directeur.

Le Comité Directeur aura lieu le 17 novembre, en même temps qu'un week-end de formation sur les emplois jeunes, à partir de 9h30. Il est prévu de se terminer vers 18 heures.

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation des différents P.V.

Fixer l'Assemblée Générale, le lieu et la date.

Validation des propositions des différents championnats

Proposition de modification de certains points dans les RGES baseball.

Projet de convention d'objectifs.

Le point sur France Softball et France Cricket.

Divers : - homologation des balles affiliations, radiations, etc.

3. Les plans de développement

Le Softball annonce qu'il est réalisé. Nous n'avons pas d'information sur celui du Cricket alors que celui du Baseball est en cours. Monsieur Parker demande qu'un courrier soit adressé aux Ligues pour faire des propositions, sur le plan de développement Baseball, lors de la prochaine réunion de concertation qui aura lieu le jour de la finale Elite.

Le Président demande si le Bureau a des nouvelles des deux groupes qui étaient chargés, l'un d'étudier et de faire des propositions sur les licences, l'autre de présenter un état de l'arbitrage. Monsieur Eric-Pierre Dufour a remis son étude sur le projet des licences, il demande à ce qu'elle soit communiquée au* membres du Comité Directeur pour d'éventuelles propositions. Ces propositions devront être retournées au plus tard à la mi-octobre afin de voter sur les licences au prochain Comité Directeur.

Monsieur Eric-Pierre Dufour signale que Madame Bats doit lui donner un rapport sur l'arbitrage et les arbitres.

Monsieur Eric-Pierre Dufour, pour le développement du Softball, annonce que l'ESF et l'ISF sont disposés à subventionner des projets.

Le pôle de Boulouris devrait ouvrir en septembre 2001 et le Président de France Softball souhaite avoir 2 personnes supplémentaires pour aider Madame Ghislaine Ethier : un dès le mois de septembre 2000.

L'appel a été entendu par le Président de la FÉfSC, il attend un état des lieux et les définitions des besoins.

4. Divers.

Suite au rapport de Monsieur Eric-Pierre Dufour, sur la société WINWEB, nous demandons à la société de fournir le dossier de la base d'exploitation de la FFBS, et charge la commission informatique de ce dossier.

Il est demandé à Monsieur Moity une garantie de suivi. Une décision devra être prise lors du prochain comité directeur pour la suite des relations avec la société qui gère les licences.

Le Bureau demande le non renouvellement des licences à partir du 28 février 2001 ainsi que l'application du règlement. Une majoration de 10 francs par licence non renouvelée sera demandée à partir de cette date. Ces majorations seront revues lors du prochain bureau.

Monsieur Dufour propose pour défendre le projet de Roissy auprès des partenaires la création d'une commission chargée de présenter le projet avec dossier de presse, plan de développement, etc.

Monsieur Bost précise que le bureau ne peut donner son accord que pour un comité et propose de remettre le dossier dans les mains d'un professionnel. Le projet est d'environ 35 millions.

Le Président indique que le dossier sur Roissy doit être clos d'ici six mois. Il est urgent de déterminer un plan d'action sur ce projet.

Le Président demande à Monsieur Dufour un rapport sous trois semaines concernant le projet Roissy.

Le Bureau propose de présenter les personnes suivantes pour représenter la France dans les instances internationales.

Softball : Monsieur Eric-Pierre Dufour à l'ESF et l'ISF
Cricket : voir Monsieur Marchois pour proposer Mr Palmer
Baseball : Monsieur Emile Trehet à la CEE et à l'IBAF
Commissaires Techniques : Mr Guy Brut, Mr J.M Meurant et Mr André Parker.

Monsieur Eric-Pierre Dufour demande une réorganisation du siège fédéral. Il serait souhaitable de redéfinir les postes et de revoir l'organigramme Le Président lui répond que s'est prévu courant septembre ou octobre.

Pour l'ordinateur de Monsieur J.M. Meurant, mis à sa disposition depuis 5 ans, le Bureau Fédéral prend acte de son achat pour la somme de 500 Francs. Il demande à Monsieur J.M. Meurant de signer un bon de prise en charge pour le nouveau matériel qui lui est fourni et l'informe qu'il devra le restituer s'il n'est pas réélu.

Madame Bissey demande à revoir le montant des ristournes aux Ligues et aux Comités Départementaux, ainsi que d'attribuer aux mêmes organismes une ristourne de 50% sur les licences sports de bates. Ces propositions n'ont pas été retenues.

Suite à cette demande le Bureau Fédéral demande de vérifier si toutes les Ligues et Comités départementaux ont remis leurs statuts. Il faut vérifier, également, s'ils remettent régulièrement les comptes-rendus de leurs Assemblées Générales, leurs budgets prévisionnels et leurs bilans.



2000

Fédération Française de Baseball & Softball

2000

N6**PROCES VERBAUX****Octobre 2000**

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

BUREAU FEDERAL
Du 8 octobre 2000**Présents :**

Mr Emile Tréhet, Mr Yvon-Marie Bost, Mr Roger Grimault, Mr Eric-Pierre Dufour, Mr Jean-Marie Meurant, Mr Michel Cogne, Mme Christine Frey (1^{ère} partie - excusée pour la suite)

Excusés : Mr Patrick Bricaud, Mr Charly Sarion

Invités : Mr André Parker, Mr Sébastien Viale (15h30)

Absents non excusés :

Mr Marc Dzalba Lyndis, Mme Marie-Rosé Alfano

La réunion commence avec la présence du Président du club de Limoges pour s'expliquer sur la décision du bureau suite à un protêt lors du match contre Boé Bon Rencontre. Il reconnaît l'erreur du club de Limoges sur la forme et explique le déroulement du jeu. Il argumente par un vice de procédure par rapport au protêt et reprend les RGES : le protêt n'ayant pas été mentionné dès constatation de la faute mais à la fin du match. Mme Frey explique que la décision aurait été identique à la lecture de la feuille de score par la CNSS et la CNSB.

En ce qui concerne la descente en Régional, Mr Tréhet rappelle le manque de matches pour Limoges pour les jeunes.

Le Président explique que son équipe jeune participe à des tournois et il fournira, pour preuves, les feuilles de matches. Mr Dufour constate que depuis de nombreuses années, la Fédération demande à Limoges de prouver que les jeunes jouent régulièrement.

Mr Cogne propose de mettre en place un tournoi officiel.

Mr Emile Tréhet confirme le protêt et demande que la décision du bureau soit réexaminée le 18 novembre 2000, au Comité Directeur.

Modification du P.V. de la réunion de bureau du 1^{er} septembre 2000 à Paris :

Mme Christine Frey, excusée et non absente, demande de revoir la forme sur la présentation des candidatures aux divers organismes internationaux.

Rajouter : le Président de la FFBSB représente ou délègue pour les commissions la représentation dans les instances internationales.

Rajouter : le Bureau propose, au Comité Directeur, la candidature de Mr Jean-Marie Meurant comme membre de la Commission Technique Internationale et Mme Christine Frey comme membre de la Commission Scorage Internationale.

Le P.V. est approuvé à l'unanimité.

Mme Frey demande de rajouter sur l'imprimé d'appel à candidature : 2 Commissions

- > Commission Fédérale Prêts et Mutations
- > Commission Nationale Sportive Baseball

Monsieur André Parker présente une proposition pour le championnat 2001 et la liste des clubs qualifiables pour les championnats nationaux, sous réserve du respect du cahier des charges.

Il est demandé qu'une lettre soit adressée aux Ligues d'origine pour le respect des conditions générales du championnat fédéral.

Mr Dufour émet des réserves sur le statut des joueurs de l'INSEP rejoignant leur club respectif.

Mr Cogne rappelle l'intérêt des jeunes évoluant à l'INSEP et rejoignant leur club. Il se propose d'étudier, avec Mr Parker, le problème des joueurs de l'INSEP et fera des propositions au prochain Comité Directeur.

Mr Dufour souligne l'ambiguïté de considérer l'INSEP comme un club pour le championnat Elite et plus comme tel à la fin de ce même championnat.

Mr Tréhet pense que les clubs ne joueront pas le jeu de l'INSEP s'il n'y a pas possibilité pour les jeunes de rejoindre leur club respectif.

En ce qui concerne les conditions d'engagement Mr Tréhet propose de modifier les conditions financières pour le championnat Elite :

Montant de l'inscription : 1^{ère} phase 25 000 F.
2^{ème} phase 10 000 F.

- De supprimer la provision d'arbitrage,
- De prévoir 2 arbitres par match et un commissaire technique,
- D'attribuer, pour les phases finales Elite, une prime au vainqueur, de 10 000 F. et 5000 F. au second (frais de déplacement, hébergement et repas à la charge des clubs).
- Disposer d'un arbitre diplômé par équipe engagée
- Et posséder des arbitres jeunes arbitrant la catégorie inférieure à leur âge.

Il est évoqué le problème d'Olivet pour les feuilles de score avec le nom de Mr François-Xavier Bridou et le score sur le terrain par une autre personne. Ce problème est de la responsabilité de la Commission de Scorage par l'interdiction de la table de score à des personnes non diplômées.

Mme Frey présente un planning d'événements scores et arbitrés sur quelques régions et de nombreuses autres absentes.

Mr Eric-Pierre Dufour fait remarquer l'amélioration du score.

Fin à 10h45

Reprise à 15h30

Suite aux discussions du matin sur le prix d'engagement en Elite, il est proposé de réunir les Présidents des clubs pour leur présenter le projet après étude financière.

Il est demandé aux Commissions de réfléchir sur les propositions de modifications des RGEs par le prochain Comité Directeur.

Dossier Roissy

Mr Tréhet propose que le dossier soit réalisé et validé avant juillet.

Mr Dufour donne un calendrier des tâches à effectuer pour ce projet : dès janvier, contact avec le cabinet d'architecte.

Prendre rendez-vous avec la ville de Puisseux pour présenter le dossier complet avec maquette à réaliser. Prévoir un contact tous les 3 mois pour une mobilisation importante.

Réalisation d'un mailing vers les entreprises de Puisseux pour les impliquer dans le projet et trouver des partenaires.

Nous évoquons les problèmes de relation avec France Cricket

Mr Michel Cogne informe qu'une réunion a eu lieu en juillet et que France Cricket continue malgré tout à fonctionner en individuel sans impliquer la Fédération et sans lui fournir tous les éléments sur son fonctionnement.

Il fait lecture d'un rapport du Bureau du Cricket avec de nombreux points négatifs en direction de la Fédération. Il demande qu'une lettre, en recommandé, soit adressée à Mr Didier Marchois et Mr Simon Hewitt pour une réunion à la Fédération, avec la présence du Trésorier, Mr Cannon et le Secrétaire, Mr Kelsey.

A l'unanimité, la date pour l'A.G. électorale de la Fédération est fixée au **01 avril 2001**.

Le Président propose Lyon pour la tenue de cette A.G. Mr Eric-Pierre Dufour propose Paris, en précisant que nous pouvons inviter des personnes susceptibles de nous aider dans le projet de Roissy.

Il est demandé une étude budgétaire sur la convocation de l'A.G. sur les 2 lieux pour une proposition au prochain Comité Directeur.

Pour le problème des licences, une réunion avec Mr Moity, a été organisée pour que sa société travaille uniquement sur la base de données.

Appel à 2 autres sociétés pour réaliser les licences.

Affiliation, à l'unanimité, d'un club de Softball : Softball Club d'Ailleurs.

Demande de Mr André Parker d'une personne pour l'aider à gérer le secteur jeune.

Demande de Mr Michel Cogne de limiter le nombre de mandats pour candidature au Comité Directeur de la Fédération.



2000

Fédération Française de Baseball & Softball

2000

N7

PROCES VERBAUX

Novembre 2000

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

BUREAU FEDERAL
Du 17 novembre 2000

Présents : Y.-M. Bost, Secrétaire général - P. Bricaud, Trésorier général - R.Grimault, Secrétaire général adjoint - E.P. Dufour, Président Softball et Vice-président - J.M Meurant Délégué Baseball et Vice Président. Charly Sarion - Vice Président, E. Trehet, Président de la FFBSC

Invités : M. Cogne- DTN , Guy Brut – CNAB

Début de la réunion : 19h25
Ouverture par le Président

INFORMATION :

Reprise de l'article d'Infos-Balles sur les accords avec la Major League de Baseball à New-York pour la saison sportive 2000-2001 :

Aide au recrutement d'entraîneurs assistants de 2000 à 2004 pour assister le Manager France.

Accueil des jeunes espoirs dans les collèges américains

Labelliser les entraîneurs des clubs Elite de la FFBSC

Poursuite du programme « Envois Coaches »

Promotion du baseball en France par des stars américaines

Création d'un événement « Baseball Indoor » à Paris Bercy avec le soutien d'une personne qui organise le Tournoi de Roland Garros

Soutenir le projet de Roissy - porte de France par l'envoi d'équipes MLBI pour l'inauguration, mise à disposition d'un architecte et homologation pour l'Europe : terrain Major League.

Agréer le concept « Yard Bail » sous l'appellation, en France, de Mini Baseball dès Février 2001 et envoi de paquetage.

MINI BASEBALL

Ce concept est très accepté par les professeurs d'EPS en collège et le sujet sera traité sur un bulletin de l'UNSS

Eric-Pierre Dufour regrette le mot **Mini Baseball** car orientation trop forte vers une discipline de notre fédération, le bureau approuve **et demande de revoir la dénomination en « Mini Sports de Batte »** - le Président n'est pas d'accord par référence aux autres sports des autres fédérations. Mr Sarion approuve le fait de faire venir les gens aux sports de battes par le Mini-Baseball avec explication des différentes pratiques.

Eric-Pierre Dufour regrette l'état actuel de récupération des joueuses venant du baseball par le Softball vers l'âge de 15 ans, trop tard pour former des lanceuses pour l'équipe de France.

Inquiétude sur la diffusion des pratiques autre que le baseball à l'intérieur de la Fédération

Mr Michel Cogne parle des droits de la Major League sur le terme utilisé pour désigner un sport en direction des jeunes et qu'il faudra donc revoir ce terme en accord avec la Major League.

LICENCES

La Fédération compte 11.000 licenciés à ce jour, le Président ne souhaite pas recommencer le décompte des années passées, en incorporant les licences de fin d'année. Quand au Cricket Traditionnel, si nous acceptons leur affiliation, 4300 licenciés rejoignent la Fédération.

Il mentionne le problème du budget réalisé et du prévisionnel avec dépôt de bilan et redressement de la fédération - 11.000 licenciés budgétés à 150 F alors que le chiffre exact est de 8.000 licences sur une année complète.

ROISSY

Espoir sur les J.O. (pour Roissy), pour nous permettre de profiter de cet événement pour réaliser un complexe important pour la Fédération, (terrains de baseball, softball et Cricket, bureaux, salles de réunion, etc...)

Charly Sarion pense que nous n'avons pas les moyens d'un événement d'ampleur nationale. Michel Cogne évoque la possibilité d'un événement seulement pour janvier 2002. Réflexion à mener dès maintenant sur le projet financier **et autres.**

Yvon-Marie Bost souligne qu'il faut faire parler de nous, le monde bouge, les journalistes aussi dans leur volonté de parler de tous les sports.

Pour Roissy il s'avère que nous devrions avoir 4 Terrains même sans les Jeux Olympiques réunion technique le 27 novembre 2000.

Espoir pour le 15 janvier 2001 d'un accord sur le dossier Délégation sera donnée pour récupérer la TVA. Si possible

12 millions de Francs pour le terrain remis par la Communauté de Commune.

Regret de Mr Eric-Pierre Dufour de ne pas avoir été suivi dès le début et que nous aurions pu gagner du temps. Le projet est loin d'être finalisé (E.T.). Nous manquons de moyens.

DISPOSITION DE LA FEDERATION

Démission de Daniel Quin pour mauvaise gestion, en tant que Président de la Ligue Picardie.

Démission du Président du Poitou-Charente mis en examen pour pédophilie, intérim assurée jusqu'aux élections par Mr

Fouquet. Adresse de la Ligue chez ce dernier.

Christine Frey est intervenue à Paris lors des Interligues pour condamner tous comportements anormaux avec des enfants suite à des constatations à Ronchin.

Elle demande de prévoir, de former des personnes pour prévenir les jeunes. Yvon-Marie Bost rappelle le numéro de téléphone vert le « 119 » avec remise de plaquettes et l'information va être faite lors du colloque des entraîneurs ainsi que dans l'envoi général.

Jean-Marie Meurant demande que la Fédération diffuse un message sur le sujet

A créer Commission Handicap.

Club à affilier :

l'Euro cricket club 93008 (accord à l'unanimité)
(Prévenir France Cricket)

Clubs à Radier

DAX
076 005 Eagles St Romain de Colbosc
075 025 Blue Wave
030 012 Monarch Villeneuve
067 006 Strasbourg Strollers C.C.
037 004 A.S. Monts

Suspension d'activité en 2001

077004 USO Chelles (Club en sommeil)

Liste des Commissions et des Candidatures

Coprode	Mr Bost
Juridique	Mr Moulin
Médicale	Dr Pirres
Entreprise	Mr Godbert
Formation	Mr Cauchy
Prêts et Mutations	Mr Viale
Arbitrage	Mr Brut
Sportive Baseball	Mr Parker
Terrain	Mr De Quillac
Scorage & Statistiques	Mme Frey

Regret qu'il n'y ait pas de candidat pour la Commission Scolaire (E.T.)

Lieu de l'Assemblée Générale Elective de la Fédération.

Proposition du Président pour Lyon - 15.000 F coût de la dernière Assemblée Générale Subvention de la région pour Lyon de 20.000 - prise en charge hébergement et du coût du train au-dessus de 500 F.

Eric Pierre Dufour fait remarquer qu'en fonction du projet de Roissy, l'Assemblée Générale devrait être à Paris pour inviter nos partenaires sur le dossier (Accord à l'unanimité).

France SOFTBALL

Demande de vote sur la date de l'Assemblée Générale de France Softball.

L'Assemblée Générale de France Softball aura lieu à Lyon et 28 Janvier 2001. Eric-Pierre Dufour informe que l'ESF apportera une contribution de 45000 F

45.000 F pour des actions dans les régions
ISF de 250.000 F pour le développement du Softball en France en 2001
2 Assistants Coachs pendant 3 mois payés par l'ISF

un projet doit être fourni pour recevoir l'aval de ces aides.

MODIFICATION PROJET SUR LES RGES.

Rédaction de l'article 22.04.04 : le line up doit être le document officiel de la fédération (**tous les documents utilisés par les clubs doivent être les documents officiels de la Fédération**)

Article 21 : Des scoreurs et du Scorage :

Proposition de texte : match perdu par pénalité (au lieu de forfait) pour le club contrevenant ainsi que des pénalités financières votées par le comité directeur.

Dossier joueur prêté ou muté à retirer.

A retirer la proposition d'article 32.04.02

Prévoir les changements des RGES une fois par an avec proposition et étude par atelier la vieille de l'A.G.

DIVERS

- > **Proposition de validation des championnats**
- > Retirer le projet de barème des mutations

- > Demande que les statuts des clubs soient visés par la Commission juridique

COMITE DEPARTEMENTAL 75

Mise en cause de légitimité du Président du CD 75 Mr Olivier Dubaut, le retrait de l'agrément est posé malgré de nombreux courriers, la Fédération est sans réponse.

Concernant également la subvention de la ville de Paris de 135000 F pour l'Euro Baseball de 1997.

La Fédération doit sommer Mr Olivier Dubaut sous 15 jours de fournir les éléments justifiant son élection et la gestion du CD 75.

COMITE DIRECTEUR

Du 18 novembre 2000

Présents :

Emile TREHET, Président - Yvon-Marie BOST, Secrétaire Général - Patrick BRICAUD, Trésorier Général - Roger GRIMAUULT, Secrétaire Général Adjoint - Jean-Marie MEURANT, Vice-président - Charly SARION, Vice-président - Eric-Pierre DUFOUR - Vice-président Christine FREY, Vice-président M.M. BISSEY; Nathalie PARKER; Christelle NEBON ; Serge BASTIEN, Guy BRUT; André LEBHAR; Olivier DUBAUT; Didier MARCHOIS ; François MAYS ; Denis-Didier ROUSSEAU, Sébastien VIALE,

Excusés :

Marie Rosé ALFANO ; Lionel BOISSY ; Stéphane LARZUL ; Joël BRENIER.

Invités :

Michel COGNE - DTN, André PARKER - Président de la CNSB Gérard MOULIN - Président de la Commission Juridique

Non excusés :

Yannick PASQUER ; Pierre SALIB ; Xavier SAVALL ESCUDIER; Marc-Dzalba LYNDIS

Approbation du P.V. du 30 Avril 2000. Approuvé à l'unanimité

Approbation du P.V. du 26 Juin 1999. Accepté à l'unanimité après la modification suivante : Mr Didier MARCHOIS était excusé et non « absent non excusé ».

LE SITE DE ROISSY :

Présentation du projet Fédéral de Roissy par le Président Emile TREHET.

La remise des plans doit se faire à l'horizon 2003 ainsi que le récapitulatif estimatif des coûts par phases. La Major League Baseball soutient le projet et pour l'inauguration du complexe organisera un match avec des professionnels.

Ce projet pourra être complété dans l'optique de la candidature de Paris aux Jeux Olympique de 2008.

François MAYS demande que le projet Roissy soit un projet Fédéral et non Baseball.

Emile TREHET fait remarquer que la route qui nous conduira à la réalisation de ce projet est encore très longue ; il faut avoir les pieds sur terre.

Explication de Michel COGNE sur le projet et la mise en place des différentes phases du site olympique softball à Roissy.

Michel COGNE nous fait également part d'un projet sur Béziers, identique à celui de Clermont-Ferrand.

Olivier DUBAUT précise qu'il n'est pas contre le projet de Roissy et qu'il ne formule pas d'objection sur le fond.

DELEGATION :

Emile TREHET donne des informations concernant sa délégation en Nouvelle Calédonie : accord convention avec le Cricket Traditionnel. Ce déplacement fut payé sur le budget international.

LA VIE DES LIGUES :

On nous informe de la mise en examen du Président de la Ligue Poitou Charente pour pédophilie.

Devant le deuxième cas que connaît la Fédération, Yvon-Marie BOST lance une campagne d'information auprès de toutes nos composantes avec la mise en place du projet Enfance Maltraitée, numéro d'appel 119.

Une vidéo est fournie à chaque membre du comité Directeur présent.

Michel COGNE demande de prendre les mêmes dispositions que pour la précédente affaire (GUINAUD) et que le Comité Directeur prenne position de se porter partie civile (accord unanime).

Destitution du Président de la Ligue Picardie pour mauvaise gestion et utilisation de subventions à des fins personnelles.

Le Comité directeur demande que la FFBSC engage des poursuites et Didier MARCHOIS demande le droit de réserve.

On nous informe également que des problèmes existent dans la ligue Basse Normandie et dans le Pas de Calais (dépôt de bilan et licenciement envisagés).

Charly SARION demande quelles sont les personnes qui sont intervenues pour la gestion des problèmes de certaines ligues.

Didier MARCHOIS précise qu'il a demandé, en réunion

France Cricket, de ne pas faire acte des problèmes de personnes et qu'il en soit de même au Comité Directeur de la Fédération.

ELECTIONS :

Vote des Présidents des Commissions Fédérales et Nationales :

			Oui	Abst	Non
Coprote	Mr BOST	(Elu)	16	0	2
Juridique	Mr MOULIN	(Elu)	16	0	2
Médicale	Dr PIRRE	(Elu)	15	1	2
Entreprise	Mr GODBERT	(Elu)	13	1	4
Formation	Mr CAUCHY	(Elu)	14	0	4
Prêts et Mutations	Mr VIALE	(Elu)	17	0	1
Arbitrage	Mr BRUT	(Elu)	16	0	2
Sportive Baseball	Mr PARKER	(Elu)	18	0	0
Terrain	Mr DeQUILLACQ	(Elu)	12	1	5
Scorage et statistiques	Mme FREY	(Elue)	18	0	0

LIEU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION :

Emile TREHET nous propose Paris suite à une décision du bureau fédéral.

Mr DUFOUR précise que la tenue d'une Assemblée Générale à Paris permettra d'inviter les partenaires sur le projet Roissy.

Rappel des délais par Olivier DUBAUT : le Comité Directeur est à prévoir pour le 10 Mars 2001. Vote à l'unanimité sauf abstention de M.M. BISSEY : lieu à définir.

•
L'Assemblée Générale du Softball les 27 et 28 Janvier 2001 à Lyon. Vote à l'unanimité.

L'Assemblée Générale du Cricket le 13 Janvier 2001 au CNOSEF à Paris. Vote à l'unanimité.

France SOFTBALL

L'Assemblée Générale électorale se déroulera sur 2 jours : ateliers de travail le samedi avec tous les informateurs des Ligues et le dimanche matin présentation des travaux, suivis des élections.

E.P. DUFOUR précise que le voyage au Canada à été payé par une action de Ghislaine ETHIER et l'hébergement assuré sur place gratuitement.

Un déplacement d'arbitres au Canada est prévu ainsi que la venue de 2 coaches pour aider Ghislaine.

En juillet participation au championnat du Monde et dépôt du plan de développement à l'ISP.

Réunion à Sydney avec Ghislaine ETHIER. Décision d'E.P. DUFOUR de faire venir le Président de la Fédération Européenne de Softball à Paris. Promesse par ce dernier de donner 100 000 F en deux versements. Engagement de l'ISF de 200 000 Francs pour l'année 2001 sur différentes actions.

L'ESF pourrait prendre en charge financièrement 2 personnes pendant 6 mois pour aider Ghislaine ETHIER. Problème pour le softball masculin à cause du manque de pratiquants.

Championnat du monde des Sapeurs Pompiers

E.P. DUFOUR souligne le manque d'efficacité des organisateurs.

Remerciements à Eric DEDIEU pour le comportement de l'équipe de France.

Demande des pompiers pour continuer l'opération par la création d'équipes dans les régions et d'un championnat ou tournoi.

Précisions sur le déplacement du groupe France au Canada : 5 personnes (autofinancement)

- > **Nathalie PARKER**
- > **Christelle NEBON**
- > **Virginia BATS**
- > **Alain MARCHI**
- > **Véronique MANCEAU**

Progression importante des joueuses
énorme potentiel au niveau des jeunes filles.

En Janvier, réception de 2 arbitres dont une féminine qui a arbitré au jeu de Sydney.

Interligues softball à Poitiers : grande réussite.
Organisation conjointe avec la Fédération, les Ligues et les clubs.

Arbitrage : refonte en discussion pour le 3 Décembre 2000.

Problème avec le contrat de Ghislaine ETHIER qui se termine à la fin du mois. Une réunion est demandée avec le Président et Michel COGNE

Mr TREHET félicite E.P. DUFOUR pour son travail pour le softball et le partenariat qu'il a trouvé afin d'augmenter de façon significative son budget et permettre ainsi la réalisation d'actions. Félicitations également pour l'autofinancement du déplacement au Canada.

Réponse d'E.TREHET en ce qui concerne le contrat de Ghislaine ETHIER : il sera renouvelé à la fin du mois et sa renégociation s'effectuera dans la semaine.

Présentation à l'Assemblée Générale de la finalité du plan de développement. Boulouris : ouverture l'année prochaine au niveau scolaire (Septembre 2001)

Michel COGNE informe de la validation, le 19 juin 2001, par le Ministère des centres de haut niveau. Pour les problèmes de salariés, il faut prévoir à moyen terme 6 cadres pour le Softball.

Yvon-Marie BOST ajoute pour l'opération des Sapeurs pompiers l'implication du secteur de la communication de la Fédération.

Serge BASTIEN aurait aimé être au courant du projet Boulouris et demande si on a fait une analyse sur le travail accompli - 3 ligues ont travaillé sur le projet à fond. Point négatif sur la participation des ligues à ce projet.

M. BISSEY nous informe d'une réunion avec les pompiers de Bordeaux pour participer à un nouveau projet softball.

Sébastien VIALE demande si le contact est conservé avec les joueurs.

E.P. DUFOUR précise qu'il y a une possibilité d'Interligues pompiers.

Demande au prochain Comité Directeur par Eric-Pierre DUFOUR de mettre à l'ordre du jour la création d'une association Softball. Le Président Emile TREHET demande d'attendre les décrets d'application de la nouvelle loi sur le sport.

France CRICKET

Participation grâce à de bons contacts avec Mr David SEAR (Directeur du développement du comité du Kent) de deux équipes issues des clubs du CC Chauny et du Château de Thoiry CC au tournoi annuel disputé par les meilleures écoles du Kent, au stade St Laurent de Cantorbéry. Bon comportement : 200 équipes - 24 sélectionnés - 8 à 9 matchs - équipe de France : 2^{ème}.

Développement des jeunes sur Antibes : accueil de joueurs Français et des parents.

Initiation des jeunes sur l'Aisne : en un an 1400 personnes.

Refus de l'Espagne d'accueillir notre équipe jugée trop jeune.

Ile de Wight : première équipe non britannique à être invitée au prestigieux festival des jeunes organisé chaque année au mois d'août. Apprentissage sur terrain en gazon.

Seniors - plusieurs regroupements avec 15 jours en déplacement. Pour l'année prochaine souhait d'une équipe homogène.

Fonctionnement de France cricket - problème de compréhension avec les anglais en France sur le fonctionnement de la Fédération et des organismes décentralisés.

Le PUC : 1^{er} du championnat français. Maintien du championnat Open et création d'un championnat national avec un certain quota de français, de jeunes, INDOOR - reprises en 40 séries pour tout le cricket qui possède un arbitre national. Mise en place d'équivalences des diplômes anglais en France.

Michel COGNE signale un changement en France en ce qui concerne le Brevet d'état qui devient un Brevet professionnel d'animation, dès début décembre 2000.

Création d'une équipe féminine au cricket.

Serge BASTIEN pose la question sur les affiliations des clubs de cricket et souhaite connaître le nombre exact de licenciés (380 environ).

BASEBALL

Plan de développement en gestation, Jean Marie MEURANT n'est pas prêt pour en parler.

André Parker fait le bilan de la saison et rappelle quelques problèmes de la finale Elite. Il faut revoir le cahier des charges.

Reprise des résultats et présentation du championnat 2001 (adopté à l'unanimité moins une abstention) après les modifications suivantes : **revoir liste des clubs qualifiables pour les championnats nationaux, ainsi que les sélectionnables en N2.**

Engagement arbitrage : ajouter : 3 chèques de 6.000 F (encaissement du 1^{er} en Mars, 2^{ème} début Mai et 3^{ème} début Septembre).

En championnat National 1 2001 en conditions d'engagement dans le paragraphe conditions sportives il faut lire : 2 équipes Jeunes dans deux catégories différentes, juniors y compris.

Michel COGNE demande que les conditions d'entraîneur soient mentionnées dans les conditions d'engagement.

N1 - Quart et demi finales en Septembre.
N 1 - 5 poules de 6 et 1 de 5

Phase finale :

- 2 premiers de chaque poule ;
- 1 poule Sud et une poule Nord.

Juniors, Cadets et Minimes, Présence d'un Commission Technique lors des finales. Très peu de championnats Juniors en 2000.

Pour le plan de développement

Dans le cas des jeunes, Monsieur André PARKER signale qu'il y a une différence de niveau. Il souhaite la mise en place d'un championnat de France Open, événement ayant lieu sur trois quatre jours.

Olivier DUBAUT demande un retour sur la participation des équipes jeunes pour les ristournes.

Gérard MOULIN signale sa déception des jeunes sur l'organisation du Vigan lors de la finale Cadets 2000.

Christine FREY demande une meilleure répartition des événements fédéraux sur l'ensemble de la France, grande disparité entre les régions. On remarque un axe de Paris au PACA.

Serge BASTIEN soulève le problème des distances et des règlements et le coût sur les événements et les problèmes financiers des régions.

Denis-Didier ROUSSEAU demande de revenir sur les problèmes de la finale Elite.

Sébastien VIALE a demandé un bilan au club de Clermont Ferrand. C'est également le souhait du Comité Directeur.

Denis-Didier ROUSSEAU précise que la demande de pourcentage sur les résultats, le problème de l'hébergement étaient des revendications des clubs de Montpellier et du PUC.

Monsieur PARKER informe que le cahier des charges 2001 concernant la finale Elite sera mieux étudié pour répondre aux besoins des clubs.

Elite 2001 :

Engagements en championnat Elite : 7 équipes réengagées à ce jour.

Nice et Pessac ont refusés l'accession en Elite - Cergy semble favorable. Prévoir un superviseur sur les matchs - frais de déplacement par les clubs et frais fixes payés par la formation. Problème en Ile de France du au manque d'arbitres par rapport au nombre de clubs : 2 arbitres en île de France et au PUC.

Guy BRUT demande le paiement des arbitres par la Fédération. Problème de délai de remboursement.

Réflexions diverses :

Michel COGNE suggère que la Ligue retouche des fonds sur les formations de ses bénévoles pour incitation à poursuivre avec niveau de compétence.

Eric-Pierre DUFOUR exprime le souhait d'une reconnaissance du corps arbitral, voir l'édition d'un bulletin en direction des arbitres.

Didier MARCHOIS demande l'intervention de la

fédération auprès des journalistes lorsqu'ils font preuve d'un manque de compétence à la suite de reportage.

Finales et Coupe CEB

La Ligue Lorraine est candidate pour l'organisation de la Coupe d'Europe CEB. Serge BASTIEN repose la question sur l'approbation du championnat 2001. André PARKER précise les conditions pour 2002 avec moins d'équipes.

Guy BRUT soulève à nouveau le problème des équipes n'ayant pas de terrain et demande de connaître dès l'engagement le terrain d'accueil.

Pas de concession sur l'engagement des équipes venant de N2 et sur les conditions.

Guy BRUT nous fait part de sa préoccupation sur la qualité de l'arbitrage et suggère la mise en place d'un feuillet d'évaluation.

Mr Sébastien VIALE - pourquoi la phase finale à 5 matchs, il demande de revenir à un A/R à 3 matchs.

André PARKER informe le comité directeur d'un document à sortir sur les statistiques.

Miche! COGNE précise l'utilisation des battes en bois ou composite pour l'Elite en 2001.

Gérard MOULIN pose le problème de la N1 avec battes en bois et de l'utilité pour 2002. Disposition à revoir par le Vice Président délégué Baseball. Mme Christine FREY remercie tous les scoreurs et les Présidents des clubs Elite et N1 suite au bulletin scorage.

Modification sur les RGES

22.04 - Rajouter pour les rencontres en Nationale (à l'unanimité)

Article 21 - a revoir avec la Commission sportives Baseball et la Commission Scorage et Statistiques

DTN

Présentation du bilan des coaches américains et reconduction pour l'année 2001 - 4 à 5 coaches et envoi en région pour Juin et Juillet.

Point sur la convention d'objectif 2000 (4.422.460 F. Remise de la liste des événements Baseball 2001 - vu avec la commission sportive.

Remise aux membres du Comité Directeur de la liste des jeunes à l'INSEP - 5 jeunes à l'étranger (4 aux USA et 1 à Porto Rico).

Congrès des entraîneurs en prévision (prévu 150 personnes).

Mise en place d'un système de reconnaissance des entraîneurs (trophée entraîneurs, club de l'année, etc...)

Objectif pour 2001 :

Création d'un groupe France - la détection - la formation - le référentiel Baseball.

Formation : référentiel à tous les niveaux (matériel, forme de pratique) - suivi de l'encadrement technique - détection - **élargir le champ.**

Orientation : formation d'un groupe France - suivi de l'athlète. Gestion des ressources humaines et proposition d'équipes techniques.

Eric Pierre DUFOUR remarque qu'il n'y a pas de corrélation entre le nombre de licenciés sur chaque sport et le nombre de cadres affectés.

Equipes de France :

Demande d'un vote par des membres du comité directeur sur le manager «de l'Equipe de France».

Rappel par Mr Gérard Moulin du règlement des RGEN sur les postes de responsable. Le Secrétaire Général signale que si l'on vote contre les choix du DTN c'est remettre en cause sa politique.

Jean Marie Meurant et André Lebhar émettent des réserves sur la personne désignée par le DTN pour être responsable de l'équipe Senior.

Emile Tréhet fait remarquer que nous n'avons pas le choix, nous ne pouvons payer un Coach Américain et d'autre part il est préférable de donner la chance à un cadre Français, il faudra toutefois mettre les moyens pour l'aider à se former.

Olivier Dubaut indique que cette formule existe déjà en Italie.

M. Cogne précise sa politique d'avoir un manager permanent pour l'équipe de France au lieu des mercenaires pris pour 6 mois et prend le risque de la nomination. Son objectif est d'amener le cadre à devenir un manager assisté de 2 Coaches, avec le passage sur 3 périodes d'un consultant manager des White Sox pour encadrer le manager de l'équipe de France. Quant à la réserve de certains membres du Comité Directeur concernant cette nomination, Michel Cogne accepte d'assumer ses responsabilités.

Prêts et Mutations

Pour le dossier prêt et mutation, joueur protégé, il faut une étude plus approfondie et définir les clubs formateurs. Le texte est retiré et doit être de nouveau revu par les Commissions Concernées

Financement des Interligues :

Total Charges	490431,00F
Total Produits	48 5206,00 F
Partenariat	52 200,00 F
Subvention Ville de Paris	50 000,00F
Budget Propres	200 000, 00 F

Animation lors des Interligues Mini Baseball avec des centres sociaux (21 centres). En matière de presse Yvon-Marie Bost doit rencontrer des journalistes de l'Equipe pour les convaincre à faire paraître les résultats de nos championnats nationaux.

Formation d'arbitres, de scoreurs lors des Interligues. Satisfaction des jeunes présents lors des Interligues.

François Cauchy demande pourquoi qu'il n'y a pas eu de calcul de péréquation en 2000 pour les Interligues.

Mr Michel Cogne - il y en aura en 2001, erreur de programmation. Demande forte du système de péréquation pour participer aux interligues dès 2001 - Préengagement à prévoir des équipes liguées pour calculer les péréquations.

Licences :

Question sur l'usage du minitel et présentation du projet licence pour 2001. Tous les 15 jours réception des licences avec envoi aux clubs. Les licences de Septembre à Décembre 2000 seront remises en Janvier. Revoir le calcul du nombre de licenciés pour les licences prises en fin

d'année. Arrêt de la prise des licences sur Minitel -vote à l'unanimité par le Comité Directeur.

Balles :

Homologation des balles, ne figurent plus les balles COOPER. Par contre, nous trouverons dans la liste les Balles FRANKLIN testées à l'INSEP Accord à l'unanimité.

Club à affilier :

L'Euro cricket club 93008 (accord à l'unanimité) (Prévenir France Cricket)

Clubs à Radier

DAX
076 005 Eagles St Romain de Colbosc
075 025 Blue Wave
030 012 Monarch Villeneuve
067 006 Strasbourg Strollers C.C.
037 004 A.S. Monts

Suspension d'activité en 2001

077004 USO Chelles (Club en sommeil)

FORMATION

François Cauchy remercie le Comité Directeur pour son élection comme président de la commission formation.

Présentation du travail de la commission formation. Mise au point du système - beaucoup de travail sur 10 mois.

Arrivée au sein de la formation de Mr Yves Bazin et embauche de Mlle **Malika Boulgherd**.

Il nous fait état des droits et devoirs du service formation en tant qu'organisme de formation.

Obligation en terme d'assurance, de comptabilité. Mise en place de convention avec les formateurs pour la formation continue - convention avec les stagiaires - problème au niveau de la situation fiscale.

Respect convention collective de la formation. **Financement OPCA**. Structuration sur l'offre de formation. Contrôle de l'envoi général en ce qui concerne la formation. Architecture des formations. Mr Bazin souligne le peu de réponses au questionnaire sur les entraîneurs (40 environ, pas assez pour être traité).

TRESORERIE

Intervention de Patrick Bricaud sur la Trésorerie, modification du système comptable.

Mise en place d'un document de suivi de la gestion. Plus de comptable à la fédération mais utilisation d'un cabinet comptable. Céline Berton aide à la comptabilité.

Mieux cerner les demandes de remboursement.

Document de 4 pages .

1^{ère} page - demandeur - envoi à la hiérarchie immédiate qui ordonnance les dépenses (président éventuellement) - projet accepté, La Fédération fait jouer la concurrence.

Proposition pour Ghislaine Ethier d'ouverture d'un compte séparé pour le Softball et demande d'Eric-Pierre Dufour d'une autonomie de gestion.

Emile Tréhet, oui, mais le Softball n'est pas dispensé des engagements de dépenses.

Objectif un seul compte pour les 3 les disciplines avec des lignes budgétaires pour chaque sport. Envisager un seuil de dépense pour contrôle par la Fédération

DELEGATION

Il a été décidé en bureau fédéral que le Président, Emile Tréhet, représente la France au Conseil exécutif de la CEB et qu'il postule au poste de 2^{ème} Vice Président. Jean Marie Meurant est proposé comme membre de la commission technique de la CEB.

DIVERS

Présentation par Mme BISSEY de son bilan concernant la Fédération. Elle évoque le manque d'information sur les déplacements du Président et demande au Comité Directeur de faire un bilan des quatre dernières..